

Mais à présent, nous possédons cette expérience et le Gouvernement sait ce qui arrive quand on n'est pas prêt. C'est pourquoi j'appuie cette tentative de préparation, afin qu'à leur retour nos combattants d'outre-mer trouvent des emplois qui les attendent et, entre-temps, que ceux d'entre eux qui sont déjà revenus et les civils qu'atteignent les changements d'industrie trouvent aussi de quoi s'employer. Je visitais ces jours derniers un établissement industriel qui emploie des milliers d'hommes et de femmes. Logiquement, cette usine ne fonctionnera pas vingt-quatre heures par jour, après la guerre, pour la bonne raison qu'elle se consacre exclusivement de ce temps-ci à une production absorbée par la poursuite de la guerre. Je sais que certaines gens disent: Il vous faudra garder ces usines en activité, à produire des munitions et des armes dont on n'aura probablement pas besoin avant cent ans; les armes alors seront démodées. Ce n'est pas de la saine économie à mon sens. Je préférerais voir le nouvel organisme accomplir quelque chose pour nous tous, en élaborant des projets de travaux à travers tout le pays, travaux auxquels pourront s'occuper nos ouvriers et nos ouvrières de toute catégorie. Ces projets seront rentables pour plusieurs; on aurait dû les lancer depuis longtemps déjà, et à la longue ils ne coûteront rien à la nation. Lorsque le ministère sera institué, je lui transmettrai volontiers les levés que j'ai faits ici et là dans tout le pays. Je suis convaincu de la nécessité de la préparation suffisante, pour que tout soit prêt au terme des hostilités. Il faudra encore du temps avant que nos soldats nous reviennent des champs de bataille, mais plusieurs déjà nous sont revenus. L'honorable député de Témiscouata a mentionné ce fait, que j'avais d'ailleurs l'intention de souligner. Plusieurs de nos anciens combattants ne travaillent pas et, si ce nouveau ministère peut leur trouver des emplois ainsi qu'à ceux que l'industrie met à pied, ce sera quelque chose. Quelles mesures a-t-on prises à leur endroit? Il ne se passe pas une journée sans que les industries du pays ne libèrent des hommes et des femmes. Où enverra-t-on tous ces ouvriers? Le ministère devrait arrêter un programme susceptible de fournir de l'emploi non seulement à ceux qui reviennent d'outre-mer, mais au grand nombre d'ouvriers présentement occupés à la fabrication de munitions.

Je désire poser ici quelques questions en réservant le gros de mes observations pour le moment où nous serons saisis du projet de loi. Si j'ai bien compris le premier ministre, il nous a dit, même s'il n'a pas employé exactement ces termes, que ce ministère s'efforce-

rait de créer de nouvelles industries. On pourrait certes en établir un bon nombre au Canada et elles ne manqueraient pas de chances de succès. Cette initiative permettrait peut-être à plusieurs établissements industriels d'outre-mer que je connais de venir s'établir ici. Je suis convaincu que le nouveau ministère, dont le fonctionnement recevra l'appui et le secours des autres organismes de l'Etat, trouvera à se rendre utile dans de nombreux domaines. Une personne ou un comité investi de l'autorité voulue pourrait étudier un millier de nouvelles industries à établir au pays. Nombre d'entre elles pourraient, pourvu que l'on procédât d'abord à l'enquête qui s'impose en la matière, être installées dans les usines de munitions qui, de par leur nature même, sont appelées à fermer leurs portes à la fin des hostilités et qui, sans cela, ne serviraient à rien. Si ce doit être là l'une des fonctions du nouveau ministère, je suis de tout cœur en faveur de son établissement. Je suis certain que l'on pourra ainsi fournir beaucoup de travail.

Je désire savoir également si le ministère de la Reconstruction aura le pouvoir d'étudier et de mettre sur pied le projet de canalisation du Saint-Laurent. Si cette initiative, que la plupart des honorables députés et des ingénieurs connaissent bien, était du nombre de celle qu'on confiera au nouveau ministère, elle nous permettrait de compter immédiatement sur 50,000 emplois. De plus, l'énergie électrique provenant de cette entreprise fournirait des centaines de milliers d'emplois dans de nouvelles industries. La seule section internationale de la canalisation du Saint-Laurent produira pour l'Ontario un autre million de chevaux-vapeur à bon marché, et la section du Québec en produira trois autres millions, sans compter ce qui sera produit aux Etats-Unis. Ce qui veut dire des emplois nouveaux en très grand nombre.

Je suis d'avis qu'à la fin de la guerre le nouveau ministère devra pouvoir trouver du travail à des centaines de mille personnes. Ceux qui nous reviendront cette fois du combat ne voudront pas renouveler l'expérience qu'ont eue leurs pères après la dernière guerre, et aucun membre de la Chambre ne le tolérerait.

Je voudrais savoir si le nouveau ministère pourra s'associer à quelque autre vaste projet qui aura reçu l'approbation des ingénieurs et des économistes, comme celui de la canalisation du Saint-Laurent, entreprise qui ouvrirait une grande route de transport à partir de Fort-William jusqu'au détroit de Belle-Isle, soit sur une distance de deux mille milles, et qui, sur la foi des meilleures autorités, ajouterait de 3½c. à 5c. à la valeur

[M. MacNicol.]